

Communiqué de Rémi Détang, Maire de Quetigny.

Un arsenal pour enrayer les incivilités

Un logement – et non pas deux pavillons – a été la cible d'un jet de projectiles dans la nuit de samedi à dimanche causant la stupeur et l'inquiétude des locataires. Je me suis personnellement rendu sur place dès le lendemain matin avec plusieurs élus pour les rencontrer et leur apporter tout notre soutien. J'y suis retourné lundi à la rencontre des riverains après avoir fait un point complet de la situation avec le commandant de la Brigade de gendarmerie de Quetigny.

D'après les informations qui nous ont été communiquées, nous sommes loin du niveau de violence décrit dans l'article paru lundi dans le Bien Public qui mentionnait de manière abusive le « caillassage en règle » de pompiers et gendarmes. Une enquête est en cours qui permettra d'établir précisément les faits mais il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un acte ciblé.

Pour autant, nous ne voulons pas minimiser la gravité de ces faits. Nous connaissons les difficultés rencontrées dans certains quartiers où la vie quotidienne est empoisonnée par des comportements intolérables – rodéos, regroupements, trafics... - qui sont le fait d'une poignée d'individus. Ceux-ci ne sont, d'ailleurs, pas tous de Quetigny.

Nous travaillons « d'arrache-pied » pour ramener dans ces lieux le calme et la tranquillité auxquels tous les habitants ont droit.

Avec tous nos partenaires, nous nous efforçons d'agir à la fois sur la prévention, la répression et la réparation.

Cet engagement collectif s'est traduit le 14 juin dernier par la signature d'un « plan d'actions pour la sécurité et la prévention de la délinquance » à Quetigny avec Madame Pinault, Directrice de Cabinet du Préfet, Madame Tarrare, Procureure de la République, et le Conseil départemental de la Côte-d'Or.

Certaines actions sont d'ores-et-déjà à l'œuvre : les patrouilles « mixtes » police municipale et gendarmerie, les chantiers éducatifs, les réunions en pied d'immeubles, les Travaux d'Intérêt Général (TIG), les visites de quartier...

D'autres vont être très rapidement mises en place en concertation avec le Parquet : les procédures de rappel à l'ordre pour les mineurs ayant commis des incivilités, l'accomplissement d'un travail non rémunéré pour les auteurs de troubles graves à l'ordre public dans le cadre de mesures alternatives aux poursuites pénales ...

Tout cet arsenal vient en complément des interventions quotidiennes des forces de l'ordre et de la police municipale dans le cadre de leurs missions respectives. Quetigny abrite une brigade de gendarmerie de plus de 30 militaires avec qui nous travaillons constamment. Nous savons les réticences des citoyens à appeler le 17 ou à porter plainte mais leur implication reste essentielle.

Quant au système de vidéo-protection qui est déjà en place à Quetigny, il a fait ses preuves et va être complété de caméras mobiles permettant de répondre de manière réactive au plus près des besoins.

Enfin, l'arrivée début août de deux médiateurs viendra encore renforcer ce dispositif puisqu'ils déambuleront à pied en soirée dans les quartiers pour veiller à la tranquillité publique.